

Compte-rendu sommaire du Conseil Communautaire
ordinaire de la CdC du Réolais en Sud-Gironde (vote des CA 2013)
Séance du 3 mars 2014 – Foyer rural d'Aillas

L'an deux mille quatorze, le trois mars à vingt et une heures, le Conseil Communautaire ordinaire de la Communauté de Communes (CdC) du Réolais en Sud-Gironde (RSG) s'est réuni à AILLAS, sous la présidence de M. Bernard CASTAGNET, Président en exercice.

Date de la convocation : 20 février 2014

Date d'affichage de la convocation : 20 février 2014

Nombre de membres en exercice : 51

35 titulaires présents : M. Serge BEZOS, M. André Marc BARNETT, M. Stéphane SAVIGNEUX, M. Jean Claude COURREGES, M. Bernard PAGOT, M. Gérard LOUBET, M. Guy DUBOUILH, M. Christian BOUIN, M. Claude COURREGES, M. Jean Louis SAUMON, Mme Chantal BOUGES, M. Jean Claude TRENTIN, M. Jean Marie MONGIE, Mme Michèle BRUJERE, M. Thierry BOS, M. Jean-Philippe BANCILLON, Mme Chantal PICON, M. Michel DESPUJOL, M. François DAMORAN, M. Bernard CASTAGNET, M. Bruno MARTY, Mme Solange MENIVAL, Mme Sylvette SAINT-MARC, M. Michel LATRILLE, Mme Clara DELAS, M. Jean Louis FAVEREAU, M. Eric SAURIN, Mme Marie-Claude JEAN, M. Gilbert ALAMINOS, M. Francis ZAGHET, M. Jean-Claude CONSTANTIN, M. Thierry GOURGUES, M. Philippe BOISSONNEAU, M. Laurent CADIC, M. Patrick MONTO.

* * *

4 suppléants votants : M. Bernard VICENTE (pour M. Gilles JAUTARD), M. Pascal PEYVERGES (pour M. François MERVEILLEAU), M. Jacky BRITTON (pour M. Jean NOUVEL), M. Didier LECOURT (pour M. Louis NEGRO).

* * *

3 titulaires excusés et non suppléés : M. Serge ISSARD, Mme Josy MARRASSE, M. Christophe GERY.

9 titulaires non excusés et non suppléés.

* * *

Président de séance : M. Bernard CASTAGNET, Président en exercice.

Secrétaire de séance : M. André-Marc BARNETT (élu d'Aillas).

* * *

Votants : 39

* * *

Doyenne d'âge de la séance (afin de procéder au vote des CA 2013) : Mme Marie-Claude JEAN, élue de Monségur, qui procède au vote des CA 2013

Lors du vote des CA de chacune des anciennes CdC (pour chaque budget, principal et annexes), l'ordonnateur concerné (M. Zaghet ou M. Castagnet) a quitté la séance et le vote s'est poursuivi en leur absence, le nombre de votants porté sur les délibérations en tient compte.

* * *

La séance ordinaire du Conseil Communautaire est ouverte par le Président en exercice à vingt et une heures en Mairie d'Aillas.

* * *

Adoption à l'unanimité du compte-rendu de la dernière séance et de l'ajout de 2 points à l'ordre du jour : une demande de subvention pour le poste de stagiaire « Agriculture » au sein de la CdC et une délibération pour mettre fin à la location consentie à l'entreprise Garonne Energie sur un bâtiment propriété de la CdC

Présentation du CA du Pays d'Auros (budgets principal et annexe) par Stéphane SAVIGNEUX = présentation des résultats globaux puis par article en section de fonctionnement et d'investissement (voir les documents joints à la convocation).

Présentation du tableau comparatif des coûts horaires de chaque structure enfance jeunesse par S. Savigneux, Maire d'Auros et Vice-Président aux finances de la CdC du RSG.

Questions sur le CA du budget principal du Pays d'Auros : néant, pas de question, ni d'intervention ni de demande de complément d'information de la part de la salle.

* * *

Présentation du CA 2013 du Réolais par B. Castagnet : présentation des résultats globaux puis par compétence avec le détail donné par compétence sur les produits des services et sur les baisses de fréquentation à corréliser avec la baisse des quotients familiaux des familles qui fréquentent nos services (voir les documents joints à la convocation).

Le Président présente ensuite les deux budgets annexes Economie et La Réole Ecopôle.

Mme DELAS, Vice-Présidente, prend la suite pour présenter le budget annexe de la Maison de Santé Rurale (MSR) ; nouvel équipement du territoire qui a ouvert ce jour, 3 mars 2014 à 8 heures, avec les premiers patients.

Une question est posée par M. Barnett suite à la présentation du BA Ecopôle sur les possibles futures entreprises qui pourraient venir s'installer sur cette ZAE ; M. Zaghet donne information que 2 propositions ont été faites suite à des propositions portées devant le bureau exécutif soit 1 entreprise de Fontet et 1 entreprise de Hure qui souhaitent se développer et trouver de plus grands locaux pour un développement local et national.

M. Zaghet donne également information des propositions faites pour des terrains à Bois Majou soit 6 000 M2 pour une activité de Transport (entreprise de Savignac) pour implanter son activité sur la ZAE avant le 31/12/2014 ; il parle également du projet de l'entreprise ES-BTP (entreprise de travaux publics) de se développer sur Bois Majou sur suite à la location du terrain (qu'il souhaite désormais acheter) de 6 000 M2. Il évoque le projet conjoint d'ESBTP avec les transports MONTEAU d'implantation d'une pompe à essence à l'entrée de la zone.

Les votants des comptes administratifs de la CdC du Pays d'Auros sont « défalqués » de M. Zaghet, ordonnateur de la CdC du Pays d'Auros, absent lors du vote et de M. Castagnet, ordonnateur de la CdC du Réolais, absent lors du vote des comptes administratifs de la CdC du Réolais.

Le vote du CA du budget annexe de la MSR est également « défalqué » du vote de Mme DELAS, ordonnatrice, absente lors du vote de ce compte administratif.

N.B. : Les budgets principaux et budgets annexes (MSR y compris, en l'absence de Mme DELAS et de M. Castagnet) des deux anciennes CdC sont, tous, sans exception, votés à l'unanimité des votants du conseil du 3 mars 2014.

Les comptes de gestion sont votés globalement, en bloc, et à l'unanimité, sans complément d'information, ni demande de précision, ni d'intervention de la salle.

L'affectation des résultats est proposée comme suit : affectation intégrale des résultats cumulés comptables des deux CA en section fonctionnement du BP 2014.

L'affectation est votée à l'unanimité.

* * *

Modifications statutaires du SCOT Sud Gironde : présentation par le Président, pas de demande de complément de la salle, vote à l'unanimité.

Adhésion au CNAS au 01/01/2014 : présentation par le Président, pas de question, élection de Mme DUBOUILH (déléguée du personnel) et de M. MONGIE (représentant élu de la collectivité) vote à l'unanimité.

Convention de facturation de l'USTOM : le Président rappelle l'historique du projet de mise en place de la REOMI au 1^{er} janvier 2014, il rappelle les points essentiels de la convention (rythme de facturation, appels à contribution, tenue de la base de données, etc.) et fait procéder au vote // vote à l'unanimité.

Modifications statutaires de l'USTOM : présentation par le Président, modifications pour passer de 2 à 1 délégué par commune de chaque CdC membre + 1 représentant pour chaque CdC // vote à l'unanimité.

Subvention au Syndicat d'initiative d'Auros : présentation par M. Zaghet, VP, vote à l'unanimité pour une subvention 2014 de 8 000 euros afin de couvrir les frais d'embauche et de salaire d'un contrat aidé d'animateur touristique // vote à l'unanimité.

Economie – autorisation de signer un accord amiable avec l'entreprise Garonne Energie (ajout à l'ordre du jour) : la situation de l'entreprise est présentée par le VP, M. Zaghet,

A 21 – demande de subvention pour le poste de chargé de mission : il est sollicité 40% de subvention, comme en 2013, du poste de chargé de mission Agenda 21 auprès du Conseil Général de la Gironde // vote à l'unanimité.

A 21 – demande de subvention pour le poste de stagiaire « Agriculture et circuits courts » (ajout à l'ordre du jour) : il est sollicité une subvention de 3 000 euros sur ce poste auprès du Conseil Général de la Gironde // vote à l'unanimité.

CISPD – demande de subvention auprès du FIPD : demande de 2 199 euros de subvention soit 50% du coût de l'action // vote à l'unanimité.

Convention avec la CdC du Sauveterrois pour le remboursement de l'emprunt du Pôle Enfance de Monségur : la clé de répartition retenue est la population DGF 2013 avec donc 55% à la charge du Sauveterrois (pour les 12 communes) et 45% à la charge du Réolais en Sud Gironde (pour les 3 communes qui nous ont rejoint) // vote à l'unanimité.

Demande de subvention pour les services Petite enfance : il est sollicité auprès du CG 33 une subvention de 3 811 euros pour les 3 RAM, de 1,52 euros par jour d'ouverture pour les 3 multi-accueils soit 20 533 euros au total sur l'année 2014 ainsi que d'une subvention spécifique à la place réservée au sein du multi-accueil d'Auros pour un montant 8 235,48 euros.

Convention de mise à disposition du restaurant scolaire de Monségur pour le fonctionnement de l'ALSH : durée d'un an, renouvellement tacite, effet au 1^{er} janvier 2014, convention avec la ville de Monségur sur les seuls jours d'ouverture de l'ALSH de Monségur // vote à l'unanimité.

Demande de subvention pour le REM : demande auprès du CG 33 de 30 000 euros forfaitaires pour l'année 2014 pour le fonctionnement du réseau des écoles de musique rurales de Monségur, La Réole et Pellegrue // vote à l'unanimité.

RELP – convention de mutualisation des charges : il s'agit de fixer par délibération le principe du remboursement par la CdC aux 6 communes du Réolais concernées des charges qui continuent à être exercées par les communes en direct // vote à l'unanimité.

* * *

Sans demande d'intervention de la salle, ni de question diverse, la séance est close à vingt-trois heures par le Président en exercice qui remercie la commune accueillante et invite au pot de l'amitié offert par la commune d'Aillas.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

Le 4 mars 2014,



M. Bernard CASTAGNET

Président de la CdC du Réolais en Sud-Gironde

